

Profession de foi de la liste "**une UFR dynamique et collégiale**"

Notre liste défend la **représentativité** des différentes sections disciplinaires propres à notre UFR Sciences Vie Terre Environnement, gage d'ouverture et de diversité des sensibilités. Elle soutiendra les différentes missions de notre composante en dehors de tout esprit corporatiste, en cohésion avec des valeurs de **collégialité**, d'**impartialité** et d'**humanité**. Nous souhaitons une **UFR dynamique** dans ses actions qu'elles soient pédagogiques, de recherche ou de gestion des ressources humaines. Cette représentativité et ce dynamisme passent par l'implication de nouveaux collègues qui ont le désir de s'investir dans les décisions futures de notre composante universitaire, et par l'ambition partagée de promouvoir l'innovation pédagogique. Nous souhaitons défendre des **valeurs démocratiques et transparentes** dans les décisions du conseil d'UFR et de renouveau pour la constitution des commissions et groupes de réflexion qui seront à mettre en place. Nous aurons pour souhait de défendre une politique juste et équilibrée en terme de recrutement (EC, PRAG/PRCE, BIATSS, ATER...), de promotion et de financement, de façon à soutenir activement la pédagogie de notre UFR, qui constitue l'une des missions prioritaires, et de préserver un équilibre nécessaire entre **formation et recherche**. Nous souhaitons que l'UFR représente une structure essentielle et visible dans la vie des enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, BIATSS, ITA et étudiants. Cette **visibilité** devra aussi rayonner au sein de notre établissement et au sein de la COMUE. Nous nous engageons à être des acteurs actifs et à l'écoute, afin d'impulser la dynamique nécessaire pour que notre composante puisse relever ses enjeux et défis futurs dans les évolutions rapides et décisives de notre environnement universitaire.

Pour la liste "**une UFR dynamique et collégiale** "

Pierre Pellenard (section 36), Angélique Besson-Bard (section 64), Stephan Collins (section 68), Catalina Onofrei (PRAG), Philippe Amiotte-Suchet (36), Marie-Jeanne Perrot-Minnot (section 67), Sébastien Malpel (section 69), Nadège Martiny (section 37), Mathieu Siol (INRAe), Debhia Abed Viellard (section 68)